

## Angoulême : la forme extraordinaire oblitérée ?

Author : Riposte Catholique

Categories : [En Une](#), [Informations](#), [Questions et analyses](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 30 septembre 2017



Dans sa lettre n° [594](#) du 15 mai de cette année, *Paix Liturgique* signalait une bonne nouvelle pour les fidèles d'Angoulême attachés à la forme extraordinaire :

« Depuis janvier 2017, le sanctuaire *Notre-Dame d'Obezine* ouvre ses portes un dimanche par mois à la célébration de la messe traditionnelle. Un prêtre du diocèse, l'abbé Jean-Baptiste Texier, y a été invité par Mgr [Hervé] Gosselin à reprendre l'application, pour l'instant sur base mensuelle, du *motu proprio Summorum Pontificum* de Benoît XVI. Quand il était curé de Saint-Yrieix, en périphérie d'Angoulême, l'abbé Texier avait entrepris de célébrer la forme extraordinaire avant d'être écarté par Mgr Dagens qui refusait de voir la liturgie traditionnelle se développer dans le diocèse. Nous avons rendu compte à plusieurs reprises de la difficile situation locale, notamment [dans notre lettre :286](#). »

Certes, une seule célébration dominicale par mois de la forme extraordinaire n'a guère de sens. Peut-on imaginer un restaurant, une école, un cabinet médical... qui ne seraient ouverts

qu'une seule fois par mois ? Pourtant une seule fois semblerait déjà une fois de trop à Angoulême...

Le diocèse d'Angoulême est en cours d'élaboration de son annuaire officiel pour l'année pastorale 2017-2018. Hier, vendredi 29 septembre, la secrétaire de l'évêque et du Père Guy Rougerie, vicaire général, envoyait à toutes les entités et personnes citées dans la version de l'annuaire mis à jour, un courriel qualifié de « *très urgent* » demandant aux destinataires de « *vérifier et/ou de compléter* » les informations les concernant, et de renvoyer toutes ces mises à jour « au plus tard, le lundi 2 octobre à midi », faute que quoi « *elles ne pourraient pas être prises en compte pour la version papier distribuée* ».

Or, que constate-t-on dans ce document expédié ? Que l'abbé Jean-Baptiste Texier n'est pas mentionné comme célébrant de la forme extraordinaire à Notre-Dame d'Obezine ! C'est méprisant pour les fidèles attachés à cette forme à Angoulême. Ne serait-ce pas aussi l'annonce de la disparition de cette célébration dans le diocèse ? On peut s'interroger... Sinon une correction de ce document s'impose !